



En raison d'un dysfonctionnement sur les...

publié le 22/10/2018

Arrêt momentané du service de télépaiement par carte bancaire des frais de demi-pension.

Descriptif :

En raison d'un dysfonctionnement sur les serveurs de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), les paiements effectués depuis le module Scolarité Services ne peuvent pas aboutir.

A l'attention des parents d'élèves demi-pensionnaires,

En raison d'un dysfonctionnement sur les serveurs de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), les paiements effectués depuis le module Scolarité Services ne peuvent pas aboutir.

Dés que la situation sera rétablie coté DGFIP, je ne manquerai pas de vous prévenir du retour à une situation normale.

Merci de votre compréhension.

Le Gestionnaire

Hervé WEBER



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.